

Montréal, le 17 avril 2019

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Jean-Philippe Fortin  
BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.  
5, Place Ville Marie  
Bureau 900  
Montréal (Québec) H3B 2G2

**Objet : Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures relatives  
à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable  
Dossier de la Régie : R-4008-2017**

---

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance de ce jour requérant un délai additionnel pour le dépôt de l'argumentaire dans le cadre du dossier susmentionné.

Bien que la Régie comprenne les motifs pour lesquels vous demandez un délai jusqu'au 30 avril 2019, elle doit tenir compte du calendrier réglementaire.

En conséquence, la Régie accepte de reporter la date prévue pour le dépôt de ce document **jusqu'au 24 avril 2019 à 12 h.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml